



Municipalité  
de St-Norbert

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

18 DÉCEMBRE 2017 - #1

---

**Procès-verbal d'une séance extraordinaire** du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi 18 décembre 2017 à **18h30**, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le maire : Michel Lafontaine  
Mesdames les conseillères : Hélène Houde  
Lise L'Heureux  
Messieurs les conseillers : Michel Fafard  
Jacques Boisvert  
Cédric Tremblay  
Patrick Pilon

Les membres présents forment quorum sous la présidence de M. le maire Michel Lafontaine.

Est aussi présente, madame Caroline Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

---

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 18h30.

#### **ADMINISTRATION**

2017-12-293

##### **(1) Renonciation à l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour**

Considérant que tous les membres du conseil sont présents et forme quorum ;

Considérant que le conseil doit traiter, avant la séance spéciale tenue ce jour à 19h, un sujet ayant une incidence sur l'adoption du budget 2018 et le *règlement décrétant le taux de taxes et les tarifications de certains services pour l'exercice financier 2018* ;

##### **En conséquence et pour ces motifs :**

Il est proposé par Hélène Houde  
Appuyé par Jacques Boisvert

De renoncer à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du Code municipal du Québec ;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous :

1. Renonciation à l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
2. Affectation au fonds affecté BFS (boues de fosses septiques)
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2017-12-294

##### **(2) Affectation au fonds affecté BFS (boues de fosses septiques)**

Considérant que le service de gestion des boues de fosses septiques a accumulé, au 31 décembre 2016, un surplus de 19 337.46 \$ ;

Considérant qu'il est probable que le service de gestion des boues de fosses septiques génère un surplus au 31-12-2017 ;

##### **En conséquence et pour ces motifs :**

Il est proposé par Lise L'Heureux



Municipalité  
de St-Norbert

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

18 DÉCEMBRE 2017 - #1

Appuyé par Patrick Pilon

Qu'une somme de 19 337.46 \$ soit transféré du surplus accumulé non affecté au fonds affecté BFS (boues de fosses septiques) ;

Que les surplus du service de gestion des boues de fosses septiques au 31 décembre 2017 soient également transférés du surplus non affecté au fonds affecté BFS (boues de fosses septiques), une résolution viendra confirmer ultérieurement le montant exact à transférer ;

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

### (3) PÉRIODE DE QUESTIONS

2017-12-295

#### (4) Levée de l'assemblée

Il est proposé par Michel Fafard

Appuyé par Patrick Pilon

Que la séance soit levée à 18h35.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

---

**Michel Lafontaine**  
Maire

---

**Caroline Gagnon**, directrice générale  
secrétaire-trésorière

*Je, Michel Lafontaine, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

**Michel Lafontaine**, maire